

**RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL
DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES**

CAHIER DES CHARGES DE
L'ORGANISATION DES DONNÉES INFORMATISÉES ET DES ÉCHANGES DE DOCUMENTS
DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL



INTRODUCTION

A - L'ORGANISATION DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL

1	LES SITES CONCERNÉS PAR LE PRÉSENT DOCUMENT	6
2	CONTENU DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES	6
3	LES FAMILLES DOCUMENTAIRES	6
3.1	Les documents graphiques	6
3.1.1	Les documents graphiques de données (fichiers Autocad).....	6
3.1.2	Autres documents graphiques de données non superposables.....	7
3.1.3	Les documents graphiques d'impression	7
3.2	Les documents généraux techniques	7
4	LA NOMENCLATURE DES DOCUMENTS	8
4.1	Nomenclature des documents graphiques (DWG et PDF).....	8
4.2	Nomenclature des documents techniques (PDF)	8
4.3	Codes entrants dans la nomenclature des documents.....	8
4.3.1	Code bâtiment	8
4.3.2	Code Projet.....	8
4.3.3	Famille documentaire	9
4.3.4	Émetteur	9
4.3.5	Spécialités ou lots.....	9
4.3.6	Phase	9
4.3.7	Type	9
4.3.8	Niveau/N°	9
4.4	Nomenclature des calques et des blocs	10
4.4.1	Calques	10
4.4.2	Blocs*	11
4.5	Fichier Prototype.....	11
5	CODIFICATION DES LOCAUX	12
5.1	Code local	12
5.2	Bloc RP-LOCAL	12
6	CODIFICATION DES OUVRANTS DE FAÇADE	13
6.1	Code des ouvrants*	13
6.2	Bloc RP-OUVRANT	13
6.3	codification des éléments de toiture.....	14
6.4	Bloc RP-TOITURE	14
7	CHARTe GRAPHIQUE	15
7.1	Principes généraux de la charte graphique	15
7.1.1	Objectifs	15
7.1.2	Valeur ajoutée	15
7.1.3	Unicité des données.....	15
7.1.4	Identification des données.....	15
7.1.5	Calage géographique.....	15
7.2	Organisation des fichiers graphiques.....	17
7.2.1	Les fichiers Autocad superposables.....	17
7.2.2	Les fichiers graphiques d'impressions.....	17
7.2.3	Relation entre fichiers Autocad superposables et fichiers graphiques d'impression	17
7.3	Normes graphiques.....	18
7.3.1	Système de Coordonnées Général et origine du SCU général	18
7.3.2	Systèmes de Coordonnées utilisateurs (SCU).....	18
7.3.3	Altimétrie des entités dessin	18
7.3.4	Unité de dessin de l'espace objet* et de l'espace papier*.....	18
7.3.5	Blocs* de premier et second degré	18
7.3.6	Règles de création des blocs*	18
7.3.7	Styles de texte* et polices de caractères.....	18
7.3.8	Styles de Cotation*	18
7.3.9	Habillage des plans	18
7.3.10	Épaisseurs, couleurs et types de ligne	18
7.3.11	Méthode d'insertion des Xrefs*.....	18
7.3.12	Fichier Prototype	18
7.3.13	Nomenclature des CTB	19
7.3.14	Nomenclature des présentations de l'espace papier.....	19

B - LES PROCÉDURES DE CRÉATION, MODIFICATION ET ÉCHANGE DES DONNÉES

1	CRÉATION ET MISE À JOUR DU RÉFÉRENTIEL	20
1.1	Le référentiel géomètre 2014 :	20
1.2	Le référentiel des études et travaux :	20
1.3	Les études historiques et documentaires :	20
1.4	Les archives :	20
2	ORGANISATION DE LA BASE DE DONNÉES DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL.....	20
2.1	Le Référentiel géomètre 2014	20
2.2	Le Référentiel des études et des travaux	20
2.3	Le Référentiel des études historiques et documentaire.....	20
3	GESTION DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES.....	21
3.1	Le gestionnaire de la base de données :	21
3.1.1	Classement des données dans le Référentiel Patrimonial	21
3.1.2	Gestion des méthodes et contrôle qualité des données.....	21
3.1.3	Pilotage des intervenants	21
3.1.4	Modification du Référentiel Patrimonial	21
3.1.5	Administrateur de la GED.....	21
3.2	rôle des services de la Présidence dans la création et la gestion du référentiel :	21
4	ÉCHANGE DE DONNÉES.....	21
4.1	Processus des échanges.....	21
4.2	Données échangées.....	21
4.2.1	Mise à disposition par l'OPPIC ou le SACRP des documents aux prestataires	21
4.2.2	Documents remis par les prestataires à l'OPPIC	21
4.3	Règles d'élaboration des DOE informatisés	22
4.3.1	Contenu des DOE	22
4.3.2	Principe de remise des DOE informatisés.....	22
4.3.3	Équivalence documents papier / documents informatiques	22
4.3.4	Respect de l'organisation des données du Référentiel Patrimonial et de la charte graphique	22

Glossaire

Référentiel patrimonial

Ensemble des documents décrivant le patrimoine bâti des Résidences Présidentielles

- documents « papier » techniques ou graphiques;
- documents informatiques ;
- documents iconographiques ...

Base de données

Ensemble structuré d'informations

Base de données des documents informatisés

Base de données de documents réalisés avec des outils informatiques : DAO (Dessin Assisté par Ordinateur), bureautique...

GED - Gestion Électronique de Document

Système informatique de gestion des documents : permet de répertorier, classer et de mettre à jour des documents.

Document

Dans une GED, un document est composé d'une fiche documentaire contenant les informations sur le document (titre, date d'élaboration) et un fichier associé.

Fiche documentaire

Fiche normalisée contenant toutes les informations relatives au document.

GP - Gestion de Patrimoine

Système informatique gérant des données spatiales, des équipements ou des occupants de bâtiments.

DOE - Dossier des Ouvrages Exécutés :

Dossier remis par les entreprises de construction après achèvement des travaux comportant notamment :

- les plans conformes à l'exécution ;
- les caractéristiques des équipements.

Nomenclature d'un document

Référence d'un document composé de codes.

Code

Abréviation qualifiant une caractéristique d'un document.

Logiciel Autocad

Tous les termes spécifiques au logiciel Autocad sont repérés avec un astérisque.

INTRODUCTION

L'OPPIC, DÉPARTEMENT DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES, S'EST DOTÉ, DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION ET DE LA GESTION DE SON RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL, D'UN ENSEMBLE DE PROCÉDURES, MÉTHODES DE TRAVAIL ET OUTILS INFORMATIQUES AYANT POUR OBJECTIFS DE FIABILISER ET DE PÉRÉNISER SES DONNÉES PATRIMONIALES.

PARALLÈLEMENT L'OPPIC FAIT RÉALISER UNE CAMPAGNE DE RELEVÉS DE GÉOMÈTRE SUR L'ENSEMBLE DE SON PATRIMOINE, QUI LUI PERMETTRA AINSI QU'AUX SERVICES DE LA PRÉSIDENTENCE ET AUX PRESTATAIRES EXTÉRIEURS DE TRAVAILLER SUR DES FONDS DE PLANS JUSTES ET GÉO-RÉFÉRENCÉS.

LE PRÉSENT DOCUMENT DÉCRIT L'ENSEMBLE DES RÈGLES APPLICABLES AU CLASSEMENT, À L'ÉCHANGE ET À LA STRUCTURATION DES DOCUMENTS INFORMATISÉS DES PROJETS ARCHITECTUREAUX OU TECHNIQUES DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES

LES RÈGLES DÉFINIES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES PAR TOUTES LES ÉQUIPES INTERVENANT SUR LE PATRIMOINE : MAÎTRISES D'ŒUVRE, PRESTATAIRES DE SERVICES, ENTREPRISES...

OBJECTIFS DOCUMENT

1. DÉFINIR LES RÈGLES DE CLASSEMENT ET DE NOMENCLATURE DES DOCUMENTS
2. METTRE EN PLACE UNE CODIFICATION HOMOGÈNE ET COMPLÈTE DES LOCAUX
3. DÉFINIR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉLABORATION DES DESSINS INFORMATISÉS
4. DÉFINIR LES PROCESSUS DE MISE À JOUR DES PLANS ET LES CONDITIONS D'ÉCHANGE ENTRE LES PARTENAIRES

RÉSULTATS ATTENDUS

PERMETTRE AUX DIFFÉRENTS INTERVENANTS DE TRAVAILLER SUR LES DONNÉES DU PATRIMOINE À PARTIR D'INFORMATIONS STRUCTURÉES ET À JOUR.

PERMETTRE LE TRAVAIL COLLABORATIF SUR DES DOCUMENTS COMMUNS ET COORDONNÉS ENTRE LES DIFFÉRENTS SERVICES ET AVEC LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS : ACMH, ENTREPRISES...

SÉCURISER ET PÉRÉNISER LES ÉCHANGES DE DONNÉES.

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE DEUX PARTIES. LA PREMIÈRE TRAITE DES DONNÉES DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL, DE LEUR CLASSEMENT ET DE LEUR STRUCTURE, LA DEUXIÈME DES PROCÉDURES DE CRÉATION, DE MISE À JOUR DES DONNÉES ET DES ÉCHANGES DE DOCUMENTS ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS SUR LE PATRIMOINE.

A. L'ORGANISATION DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL

B. LES PROCÉDURES DE CRÉATION, MODIFICATION ET ÉCHANGE DES DONNÉES DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL

C. ANNEXES

RÉFÉRENTS

Sophie SEMBLAT WALHAIN : OPPIC – DÉPARTEMENT DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES

Samira SEBA : SACRP – PÔLE ARCHITECTURE

A - L'ORGANISATION DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL

1 LES SITES CONCERNÉS PAR LE PRÉSENT DOCUMENT

Les sites concernés par le présent document sont les suivants :

- Palais de l'Élysée - Paris
- Hôtel de Marigny - Paris
- Hôtel du 2, rue de l'Élysée - Paris
- Hôtel du 4 rue de l'Élysée - Paris
- Hôtel du 14 rue de l'Élysée - Paris
- Palais de l'Alma - Paris
- Résidence de la Lanterne – Versailles

2 CONTENU DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES

Le Référentiel patrimonial des Résidences Présidentielles est principalement constitué de quatre ensembles de documents :

- **le référentiel géomètre 2013/2014** comportant les relevés de géomètre de l'ensemble des résidences réalisées ou mis à jour lors des campagnes de relevé de 2013 et 2014
- **le référentiel des études et travaux** aux différentes phases comportant les documents (plans et documents techniques) des projets architecturaux ou techniques réalisés sur les Résidences. Chaque projet étant identifié par un N° de projet.
- **les études historiques et documentaires,**
- **les archives des études et travaux antérieurs à 2014.**

3 LES FAMILLES DOCUMENTAIRES

Les documents sont regroupés par familles documentaires, ensemble de documents ayant des caractéristiques communes, une codification commune.

L'organisation des documents par famille documentaire permet de personnaliser la nomenclature (un plan et une note technique ont des nomenclatures différentes) mais aussi de spécifier le rôle du document dans la base de données et dans les échanges (document destiné au travail collaboratif, document contractuel...)

3.1 LES DOCUMENTS GRAPHIQUES

Les utilisations principales des documents graphiques informatisés sont :

- la production des documents contractuels, équivalents des plans papiers pour la présentation et la validation des projets ;
- la réalisation du travail « collaboratif » en cours des études (pré-synthèse des études de la maîtrise d'œuvre) et de l'exécution (synthèse des plans d'exécution) ;
- l'enrichissement du référentiel patrimonial des Résidences Présidentielles tant architectural que technique par des informations sur les travaux réalisés.

Pour permettre ces trois utilisations, les documents graphiques sont structurés en 3 familles documentaires.

3.1.1 Les documents graphiques de données (fichiers Autocad)

La production de ces documents doit permettre les utilisations suivantes :

- le travail collaboratif entre les différents intervenants ;
- la constitution du référentiel patrimonial des Résidences Présidentielles.

3.1.1.1 Caractéristiques générales des documents graphiques de données :

Géo-référencement des données :

Les fichiers constituant les fonds de plans des Résidences Présidentielles, sont géo-référencés - ils s'inscrivent dans le référencement général de la France : système de projection Conique Conforme (zone CC49) pour les plans et dans le système de nivellement normal IGN 1969, pour les coupes et les façades.

Ils sont issus des relevés de géomètre faits en 2013 et 2014.

Toutes les données produites par les prestataires à partir de 2014 doivent se superposer géographiquement à ces plans, en plan coupe et élévation.

Unité de l'information :

Les données contenues dans ces fichiers doivent être uniques – une information (exemple cloison, réseau technique ...) ne doit figurer que dans un seul fichier et qu'une seule fois dans ce fichier.

Identification des producteurs des données :

Les données contenues dans ces fichiers doivent être identifiées du code de l'émetteur des données (calques et blocs).

Valeur ajoutée :

Le fond de plan de travail est le plan d'architecture ou le plan de géomètre.

Tous les autres intervenants utilisent ce plan comme fond de plan pour réaliser leurs études ou les plans d'exécution.

Pour les entreprises, un fichier de données Autocad doit être produit par domaine fonctionnel ou par lot.

3.1.1.2 Structure des fichiers des documents graphiques de données :

Ces fichiers doivent être strictement conformes à la charte graphique du présent document (chapitre 7).

Applications du principe de la valeur ajoutée :

Ce principe ne s'applique pas aux plans de la spécialité ARC (architecture) et GEO (géomètre) sauf dans le cas de projets d'aménagement modifiant du Référentiel Patrimonial.

Pour les plans de toutes les autres spécialités le principe de la valeur ajoutée correspond aux dispositions suivantes :

«Espace objet*» :

Le fichier ne contiendra que les informations (entités) d'un domaine fonctionnel et/ou d'une spécialité.

Ces entités seront dessinées dans l'espace objet.

Le fond de plan architecture utilisé en référence externe pour l'élaboration du fichier, doit être intégré en «bloc*» dans le dessin (dans un calque prévu pour cet usage ayant la couleur «Du calque» grise 253.

Toutes les autres références externes utilisées pour le travail sur le fichier (exemple : valeur ajoutée des autres lots) seront obligatoirement détachées du fichier.

«Espace papier*» :

L'espace papier pourra contenir les présentations normalisées (voir chapitre 7 - Charte graphique) ayant servies à éditer les plans.

3.1.2 Autres documents graphiques de données non superposables

Certains documents graphiques spécifiques, (schémas, détails ...), qui ne sont pas des documents géo-référencés et superposables mais qui peuvent être nécessaires à l'exploitation des bâtiments, pourront être demandés aux prestataires (exemple : schémas techniques des DOE). Le nombre de carnet de détails ou de schémas doit être réduit au minimum. Les schémas ou détails doivent être regroupés au maximum par thème.

Ces documents devront respecter la Charte graphique des Résidences Présidentielles (voir chapitre 7 du présent document).

«Espace objet*/espace papier*» :

L'espace objet contiendra l'ensemble des schémas ou détails d'un carnet.

L'espace papier comprendra une présentation par feuillet du carnet et une présentation pour la page d'entête, avec le cartouche et le sommaire du carnet.

3.1.3 Les documents graphiques d'impression

Ces documents graphiques en PDF sont ceux qui servent à l'édition des plans «papier».

Ils sont de deux types :

- les documents «monofolio» : édition des fichiers superposables de niveaux, coupes ou façades à une échelle donnée. Ces documents sont constitués d'un seul plan ;
- les documents «multifolios» : édition des carnets de détails, de schémas d'installation ... Ces documents sont constitués d'un ensemble de plans (en général au format A3 ou A4) rassemblés dans un seul fichier PDF.

3.2 LES DOCUMENTS GÉNÉRAUX TECHNIQUES

Tous les autres documents des projets sont édités au format PDF, afin qu'ils puissent être lus et tracés par tous sans utilisation des logiciels ayant servi à leur élaboration.

La transmission de documents dans leur format natif : Word – Excel - Project – Indesign ne sera faite qu'à la demande expresse de l'OPPIC ou du SACRP – bureau chargé de la gestion des plans, et pour des documents devant servir de base à du travail collaboratif.

4 LA NOMENCLATURE DES DOCUMENTS

Les documents du Référentiel Patrimonial sont organisés en familles documentaires ayant des utilisations spécifiques et des nomenclatures adaptées –

La nomenclature des différentes familles a pour objectif de qualifier de façon unique tous les documents du Référentiel : documents généraux et documents (graphiques et/ou techniques) des projets. Tous les champs doivent être renseignés pour assurer l'unicité des documents dans la base

4.1 NOMENCLATURE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES (DWG ET PDF)

INTITULÉ DU CHAMP

Bâtiment	Code projet	Famille documentaire	Émetteur	Spécialité /Lot	Phase	Type	Niveau Numéro	N° d'ordre	Indice
RP XXX	00X00	F/ A/I	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX(x)	XXXX	X

CODE DU CHAMP

4.2 NOMENCLATURE DES DOCUMENTS TECHNIQUES (PDF)

INTITULÉ DU CHAMP

Bâtiment	Code projet	Famille documentaire	Émetteur	Spécialité /Lot	Phase	Type	N° d'ordre	Indice
RP XXX	00X00	T	XXX	XXX	XXX	XXX	XXXX	X

CODE DU CHAMP

4.3 CODES ENTRANTS DANS LA NOMENCLATURE DES DOCUMENTS

La table contenant l'ensemble des codes entrants dans la nomenclature des documents est le fichier (annexe 6)

RP GEN-14G00-T-SII-GED-000-NOT-0002-A. xls. Il doit être régulièrement mis à jour.

4.3.1 Code bâtiment

Code général identifiant le bâtiment des Résidences Présidentielles concerné.

RP GEN : Ensemble des Résidences Présidentielles
 RP PAL : Palais de l'Élysée
 RP EL2 : Hôtel 2 rue de l'Élysée
 RP EL4 : Hôtel 4 rue de l'Élysée
 RP EL14 : Hôtel 14 rue de l'Élysée
 RP ALM : Palais de l'Alma
 RP MAR : Hôtel de Marigny
 RP LAN : Pavillon de la Lanterne

4.3.2 Code Projet

L'objectif principal de l'attribution d'un code projet à l'ensemble des documents du référentiel des Résidences Présidentielles est l'identification dans le Référentiel de l'origine du document et du cadre dans lequel il a été élaboré.

Code à 5 caractères

Année_ type du projet_Numéro de projet

Année = 2 caractères

Types de projet = 1 caractère

G=pour les documents généraux, qui ne sont pas directement liés à un projet - exemple relevés de géomètre, référentiel patrimonial, schémas directeurs, évaluation patrimoniale, programmation (OPPIC),

R=Restauration MH exemple : restauration façades Alma, salon Murat (ACMH : OPPIC maître d'ouvrage),

T = projets Techniques (SACRP, STI) et d'entretien,

H = Études historiques et documentaires.

Numéro du projet = 2 caractères,

Numéro chronologique par année et type de projet

Exemple de codification des projets

13G00 = Année 2013_projet général_N°00 (relevés de géomètre)

4.3.3 Famille documentaire

Les familles documentaires sont constituées de documents ayant des caractéristiques générales communes.

F - Documents graphiques (plans coupes et façades) constituant les Fonds de plan des Résidences Présidentielles. Les documents de cette famille sont issus des relevés de géomètre réalisés dans le cadre des différentes campagnes de relevés au format Autocad, relevés généraux ou relevés fait spécifiquement pour des opérations (MH, réseaux, aménagement)

A : Documents graphiques des projets élaborés avec le logiciel Autocad : (superposables et non superposables)

I - Documents graphiques d'impression : tracés PDF (équivalent des plans « papier »)

T - Documents techniques en PDF (notices techniques, CCTP...)

4.3.4 Émetteur

Code permettant d'identifier l'émetteur du document sur 3 caractères

SAC= SACRP

STI = STI

SSI= SSI (Service Sécurité Incendie Palais)

OPP = OPPIC

MGL = Michel Goutal

Un code émetteur sera attribué par le maître d'ouvrage à chaque nouvel intervenant.

4.3.5 Spécialités ou lots

Ensemble des études ou travaux confiés à UN même prestataire intellectuel ou à UNE même entreprise.

Par convention, le terme de spécialité est utilisé pour les prestataires des phases « études » : architectes, géomètres, paysagistes, programmeurs, BET... et le terme lot pour les marchés de travaux.

Exemples de spécialité :

GEO = géomètre

ARC = architecte

TCE = tous corps d'état

OPC = OPC

SEC = Sécurité

SUR = Sureté

GED =Gestion Électronique de Documents

DAP = Diagnostic Amiante Plomb

Exemples de lots :

000 : tous lots

301 : Plomberie/sanitaires

305 : Électricité courants forts (MT-BT/ distribution électricité de secours)

...

4.3.6 Phase

Code indiquant la phase du projet pour laquelle les documents ont été élaborés exemple :

APS, APD, DCE, EXE, DOE

Code 000 pour les relevés de géomètre, quelle que soit la phase pour les projets opérationnels et les documents généraux d'organisation des données ainsi que pour les diagnostics.

4.3.7 Type

Code donnant le type des documents de la famille documentaire. Exemple pour les pièces graphiques : plans, coupes, façades, détail, ou des documents techniques : CCTP, notice technique ...

La codification comporte 3 caractères, le premier est commun à un même type (plans, coupe...), les deux autres indiquent la spécificité du document.

Exemples pour les plans

PNI = Plan de niveau

PTX = Plan des Terminaux

PRX = Plan des Réseaux...

PMA = Plan masse

PTO = Plan Topographique

PDR = Plan de Repérage

Exemple pour les pièces techniques

NTC = Note de Calcul

NTE = Note technique

CCT = CCTP

PLG = Planning

DPG = DPGF

4.3.8 Niveau/N°

Ce code est un code de niveau pour les plans et un numéro pour les coupes, façades, détails et schémas ...

Ce code ne concerne que les documents graphiques. Il n'entre pas dans la nomenclature des documents techniques

Niveaux courants :

N0 Rez de Chaussée

N0B Rez de Chaussée Bas

N0H	Rez de Chaussée Haut
N1	Niveau 1
N2	Niveau 2
NC	Niveau combles (non utilisables)
NT	Niveau Toiture

Entresols (niveaux complets intermédiaires) : référence = niveau bas

N0E	Entresol du niveau 0
N1E	Entresol du niveau 1
N2E...	Entresol du niveau 2

Sous sols

S1	1 ^{er} sous sol
S2	2 ^{ème} sous sol

Niveaux partiels intermédiaires (qui ne sont pas des entresols)

La référence est le niveau bas avec une lettre (en minuscule) par niveau

N1a Niveau intermédiaire entre le N1 et le N2.

4.3.8.1 N° d'ordre

Ce code correspond :

- pour les documents de la famille **I** et **A** à un numéro de plan,
- pour les documents de la famille **F** - ce code doit être 0000 car chaque fichier de cette famille doit être unique par émetteur, par spécialité, et par niveau/N° de coupe ou de façade,
- pour les documents techniques **T** à un N° chrono par type

4.3.8.2 Indice

Version du document : A, B, C...

4.4 NOMENCLATURE DES CALQUES ET DES BLOCS

4.4.1 Calques

La nomenclature des calques reprend les codes nécessaires à décrire les entités du projet et donc à les classer.

Le principe retenu est que les codes permettent une compression du contenu des calques, sans faire de référence à des tables de correspondances.

La nomenclature des calques retenue pour le Référentiel Patrimonial est composée de 5 codes :

Émetteur - domaine fonctionnel - lot - intitulé du calque (si nécessaire) - type d'entité

Émetteur : Permet d'identifier le propriétaire des données dans le travail collaboratif.

Domaine fonctionnel : Voir dans la liste des calques les domaines fonctionnels disponibles

Cette information permet de regrouper les calques par domaine fonctionnel, grâce au classement alphabétique. Cela permet également, lors de compilations, d'isoler des calques de même domaine fonctionnel.

Intitulé du calque : Cet intitulé doit respecter les règles suivantes :

- utilisation des majuscules (pas d'accent ni de caractères spéciaux) ;
- utilisation du singulier.

Type d'entité : Désigne le statut de l'objet concerné. Quand les entités contenues dans le calque sont des entités «constructives» (cloisons, menuiseries, sanitaires...) ce code n'est pas utilisé, pour les autres entités on utilise principalement les codes suivants :

A : Axes
V : Vu
C : Caché (en dessous ou derrière)
P : Projection (au dessus)
T : Texte
D : Dimension, cote
H : Hachure

Exemples :

XXX-01-ARC-CLOISON : Cloisons
 XXX-01-ARC-PLAF-P : Ouvrages en retombée, poutres, trappes

Les calques T et D, comportent l'indication de l'échelle, dans le cas d'utilisation de ces éléments pour des éditions à plusieurs échelles.

Exemples :

XXX-02-VRD-D050 : Cotes 1/50
 XXX-02-VRD-T100 : Textes 1/100

Les hachures H comportent éventuellement une indication d'échelle ou pour les hachures «solide*», le code couleur correspondant à un niveau de gris : 252, 253, 254

Exemples :

XXX-01-ARC-H253 : hachure solide de niveau de gris 253
 XXX-02-ARC-H100 : hachure motif prédéfini pour le 1/100

L'indication de l'échelle permet, dans une liste de calques, de «filtrer» ceux concernant une échelle particulière.

Les filtres facilitent le paramétrage de visibilité des calques dans les vues de «l'espace papier*», pour différentes échelles.

4.4.2 Blocs*

La nomenclature des blocs* doit assurer l'unicité des blocs* dans un projet et l'identification de son auteur.

Dans le cas de l'utilisation de «références externes*» ou de compilations de fichiers, chaque bloc* doit avoir un code unique. Dans le cas de blocs de même nom, certaines définitions vont en écraser d'autres avec pour conséquence une perte d'information.

Code des blocs :

Émetteur - intitulé du bloc

Exemple XXX-baignoire

Les fichiers ne doivent pas contenir de blocs* «A\$C*»..., résultant d'un copier/coller d'un fichier

4.5 **FICHIER PROTOTYPE**

Pour les études d'architecture et les relevés de géomètre il existe un fichier prototype

RP GEN – PROTO AUTOCAD – INDICE.dwg

qui contient les éléments nécessaires à l'élaboration des fichiers informatiques :

- La liste des calques de la spécialité géomètre,
- La liste des blocs utilisés dans les relevés de géomètre des campagnes 2013 et 2014,
- Les blocs de codification des locaux, ouvertures de façades et cheminées : RP-LOCAL, RP-OUVRANT, RP-CHEMINEE,
- Les styles de texte et de cotes,
- Les cartouches A4 et A3.

5 CODIFICATION DES LOCAUX

5.1 CODE LOCAL

Ce code qualifie un local parmi l'ensemble des locaux des Résidences Présidentielles. Pour un local le code est être unique sur l'ensemble du référentiel.

Il est composé de 3 champs qui identifient le lieu et contient un N° du local (N° existant).

Principe général de la codification des locaux :

Bâtiment – Zone– Niveau – N° du local

BÂTIMENT	ZONE	NIVEAU	N° DU LOCAL
XXX	XX	NN(n)	= N° EXISTANT

Code Bâtiment (idem code bâtiment dans la nomenclature des fichiers sans le préfixe RP – voir chapitre 4.3.1)

PAL : Palais de l'Élysée
 EL2 : Hôtel 2 rue de l'Élysée
 EL4 : Hôtel 4 rue de l'Élysée
 EL14 : Hôtel 14 rue de l'Élysée
 ALM : Palais de l'Alma
 MAR : Hôtel de Marigny
 LAN : Pavillon de la Lanterne

Code zone

Un même code zone peut servir à décrire des zones de plusieurs bâtiment

Exemples :

HP = Hôtel Particulier - se retrouve dans les bâtiments EL2 EL4 EL14

CH = Cour d'honneur - se retrouve dans PAL – MAR – ALM...

Toutes les zone de même type commencent par une même lettre.

Exemples :

A = Aile
C = Cour
H = Hôtel

Code niveau

Même code que le code niveau de la nomenclature des fichiers (voir chapitre 4.3.8).

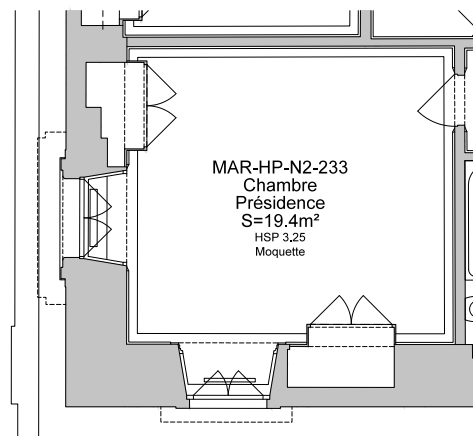
Numéro du local

Ce numéro est le numéro existant du SACRP.

Les numéros manquants et les numéros en doublon ont été rectifiés.

Polygline de local

Tous les locaux ont une polygline de contour et un bloc RP-LOCAL renseigné.



5.2 Bloc RP-LOCAL

Le bloc RP-LOCAL est présent dans tous les locaux des bâtiments.

Il est inséré dans le calque **GTA-01-COD-LC-BLOC**

Il contient sous forme d'attributs les informations suivantes :

N°	ÉTIQUETTE	INVITE	CALQUE	TEXTE	STYLE DE TEXTE
1	CODE	Code du local	GTA-01-COD-LC-CODELOCAL	H=0,18	OPPIC-ARIAL
2	DÉSIGNATION	Désignation (bureau, salon)	GTA-01-COD-LC-DESIGNATION	H=0,18	OPPIC-ARIAL
3	AFFECTATION	Service affectataire	GTA-01-COD-LC-AFFECTATION	H=0,18	OPPIC-ARIAL
4	SURFACE	Surface utile du local	GTA-01-COD-LC-SURF	H=0,18	OPPIC-ARIAL
5	HAUTEUR SOUS PLAFOND	Hauteur principale sous plafond	GTA-01-COD-LC-HSP	H=0,12	OPPIC-ARIAL
6	NATURE SOL	Nature du revêtement de sol	GTA-01-COD-LC-SOL	H=0,12	OPPIC-ARIAL
7	ATTRIBUT 8 en attente	en attente	GTA-01-COD-LC-INFO	H=0,12	OPPIC-ARIAL
8	ATTRIBUT 9 en attente	en attente	GTA-01-COD-LC-INFO	H=0,12	OPPIC-ARIAL

6 CODIFICATION DES OUVRANTS DE FAÇADE

6.1 CODE DES OUVRANTS*

Ce code repère les différents ouvrants des façades. Il est basé sur la trame numérotée des façades.

Principe général de la codification des ouvrants pour les bâtiments :

Type d'ouvrant - Niveau – N° de la trame (avec ou sans zone en fonction des bâtiments)

TYPE D'OUVRANT	NIVEAU	N° DE LA TRAME DE FAÇADE
X(X)	NN(n)	ZONE XX(a)

Code Type d'ouvrant

PF = Porte fenêtre

F = Fenêtre

P = Porte

S = Soupirail

L = Lucarne

V = Verrière

Code niveau

Même code que le code niveau dans la nomenclature des fichiers (voir chapitre 4.3.8).

Code trame Marigny – 2/4/14 rue de l'Élysée – Lanterne

Principe de numérotation des trames :

Les trames principales correspondent aux axes principaux de composition générale de la façade.

Les trames secondaires (ne participant pas au tracé général de la façade) se déclinent à partir de la trame principale la plus proche avec le N° de la trame principale suivie de a,b,c

Suivant ce principe, des ouvertures superposées portent le même numéro et se différencient par l'étage et éventuellement le type.

Code trame Élysée

Principe de numérotation des trames identique aux bâtiments ci dessus, un code de zone complète le numéro de la trame

Voir annexe 3 - Liste des zones

Code trame Alma

Cette codification des ouvrants n'est pas valable pour le Palais de l'Alma qui a une codification existante spécifique.



6.2 BLOC RP-OUVRANT

Les ouvrants sont repérés sur les plans par un bloc RP-OUVRANT

Ce bloc est inséré dans le calque **GTA-01-COD-LC-BLOC**

Il contient sous forme d'attribut l'information suivante :

N°	ÉTIQUETTE	INVITE	CALQUE	TEXTE	STYLE DE TEXTE
1	CODE OUVRANT	Code de l'ouvrant	GTA-01-COD-LC-CODEOUVRANT	H=0,18	OPPIC ARIAL

6.3 CODIFICATION DES ÉLÉMENTS DE TOITURE

Ce code est sert à repérer les cheminées sur les plans de toiture

Principe général de la codification des cheminées :

Type - Zone - N° de la cheminée

TYPE	ZONE	N° DE LA CHEMINÉE
CH	XX	XX

Code Type

CH = Cheminée

D'autres types pourront être ajoutés

Code Zone pour l'Élysée uniquement

Voir annexe 3 - Liste des zones

Code numéro

Numéro (deux chiffres) de l'élément de toiture

6.4 Bloc RP-TOITURE

Les éléments de toiture sont repérés sur les plans par un bloc RP-TOITURE

Il est inséré dans le calque **GTA-01-COD-LC-BLOC**

Il contient sous forme d'attribut l'information suivante :

N°	ÉTIQUETTE	INVITE	CALQUE	TEXTE	STYLE DE TEXTE
1	CODE CHEMINÉE	Code de LA CHEMINÉE	GTA-01-COD-LC-CODECHENIMÉE	H=0,18	OPPIC ARIAL

7 CHARTE GRAPHIQUE

7.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA CHARTE GRAPHIQUE

7.1.1 Objectifs

L'objectif de la charte graphique est de structurer les fichiers graphiques et de normaliser leur contenu afin qu'ils puissent être échangés et servir de base au travail collaboratif des différentes entités ou prestataires des Résidences Présidentielles.

Son application doit permettre la coordination des études et des travaux et la constitution de DOE exploitables pour la gestion et la maintenance des bâtiments et installations techniques des Résidences Présidentielles.

Elle doit permettre la constitution d'une base de documents homogènes.

7.1.2 Valeur ajoutée

À partir du «fond de plan architecture/géomètre» chaque intervenant produit des fichiers ne contenant que des données correspondant à sa spécialité ou à son lot ;

Ces données sont superposées au «fond de plan architecture/géomètre» des Résidences Présidentielles;

Cette organisation permet de garantir l'unicité des données et le travail de synthèse.

7.1.3 Unicité des données

Les données architecturales ou techniques des projets doivent être uniques dans la base de données.

Le respect de ce principe permet à chaque intervenant d'utiliser pour son travail des données de base validées et à jour.

7.1.4 Identification des données.

Le code émetteur (dans la nomenclature des fichiers) identifie le producteur des données.

Les calques et les blocs contenus dans les fichiers sont également identifiés par le code émetteur.

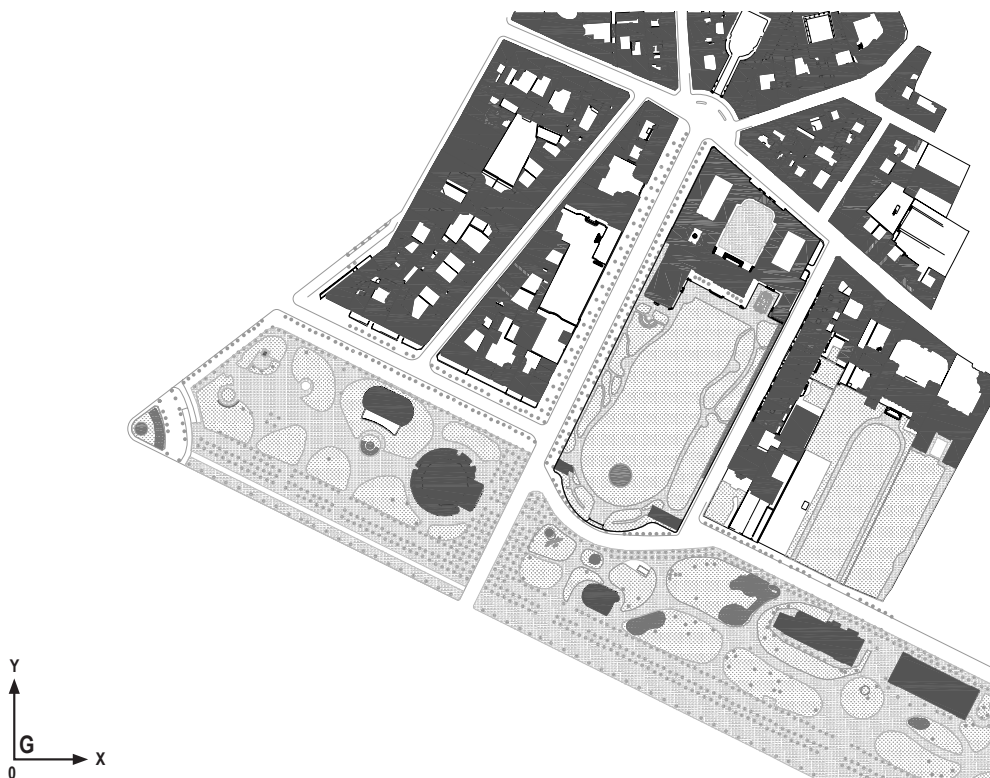
Cette organisation permet de connaître la provenance des données et leur fiabilité.

7.1.5 Calage géographique.

Les fichiers élaborés par tous les intervenants devront tous être superposés au «fond de plan architecture/géomètre» des Résidences Présidentielles et avoir le même «SCU général*» (Système de Coordonnées général*) et la même orientation.

Les fichiers de plan ont tous pour origine 0,0,0 du «SCU général» du géomètre.

Le calage géométrique des plans



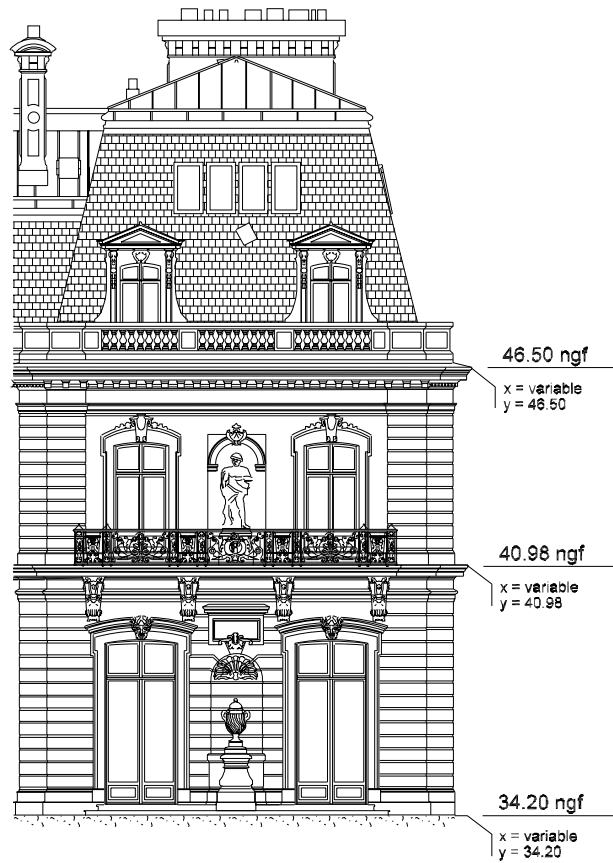
SCG GÉNÉRAL DU GÉOMÈTRE

Nota : le position du SCG géomètre représentée ci dessus est fictive pour des raisons de mise en page

Le calage géométrique des coupes et façades

Les fichiers élaborés par tous les intervenants devront tous être superposés aux façades et coupes de l'architecte ou du géomètre et avoir le même «SCU général*» (Système de Coordonnées général*) et la même orientation.

- les coupes et façades sont dessinées dans le SCU général d'Autocad ;
- les ordonnées Y correspondent aux niveaux NGF en mètre.



7.2 ORGANISATION DES FICHIERS GRAPHIQUES

7.2.1 Les fichiers Autocad superposables

Ce sont les fichiers d'échanges nécessaires au travail collaboratif des différents intervenants des projets. Ils sont élaborés à partir des fonds de plans du géomètre ou de la maîtrise d'œuvre.

Principe général

- ils sont au format DWG Autocad 2013 natif ;
- ce sont des fichiers coordonnés et superposables au fonds de plan des Résidences Présidentielles ;
- ils ne contiennent que la valeur ajoutée de l'émetteur.

Principe d'élaboration

- un fichier = 1 plan ou 1 coupe ou 1 façade ;
- ils ne contiennent que des données de l'émetteur du fichier (dans les calques identifiés de l'émetteur) ;
- ces données sont dessinées dans l'espace objet ;
- ils ne contiennent pas de «Références Externes* - Xref» (les plans en référence externe ayant servi à leur élaboration doivent être détachés ou transformés en blocs avant transmission) ;
- ils ne contiennent pas d'espace papier, ni cadres et cartouches dans l'espace objet ;
- ils sont conformes à la présente charte graphique.

Diffusion des fichiers Autocad superposables Les plans diffusés :

- ne contiennent que les calques de l'émetteur ;
- ne comportent pas de références externes ;
- sont calés géographiquement sur le fond de plan de Résidences Présidentielles ;
- sont enregistrés avec le SCU général actif ;
- sont purgés de toutes les entités «brouillon», traits de construction ou définitions inutiles (blocs, styles, ...).

7.2.2 Les fichiers graphiques d'impressions

Ce sont des fichiers de tracés équivalents aux plans papier diffusés. A chaque plan papier émis pour le projet doit correspondre un fichier graphique d'impression. Ce sont ces fichiers qui servent de support à la validation des plans et qui permettent de suivre leur mise à jour dans le Référentiel 2012. Ils permettent également la reproduction des plans.

Principe général

- ils sont au format PDF ;
- ils sont réalisés avec le logiciel Autocad ou tout autre logiciel de mise en page ou de traitement d'image (Photoshop, Indesign, Xpress, ...) puis convertis au format PDF ;
- 1 fichier = 1 plan papier.

Il existe deux types de fichiers graphiques d'impressions :

Type «mono folio» :

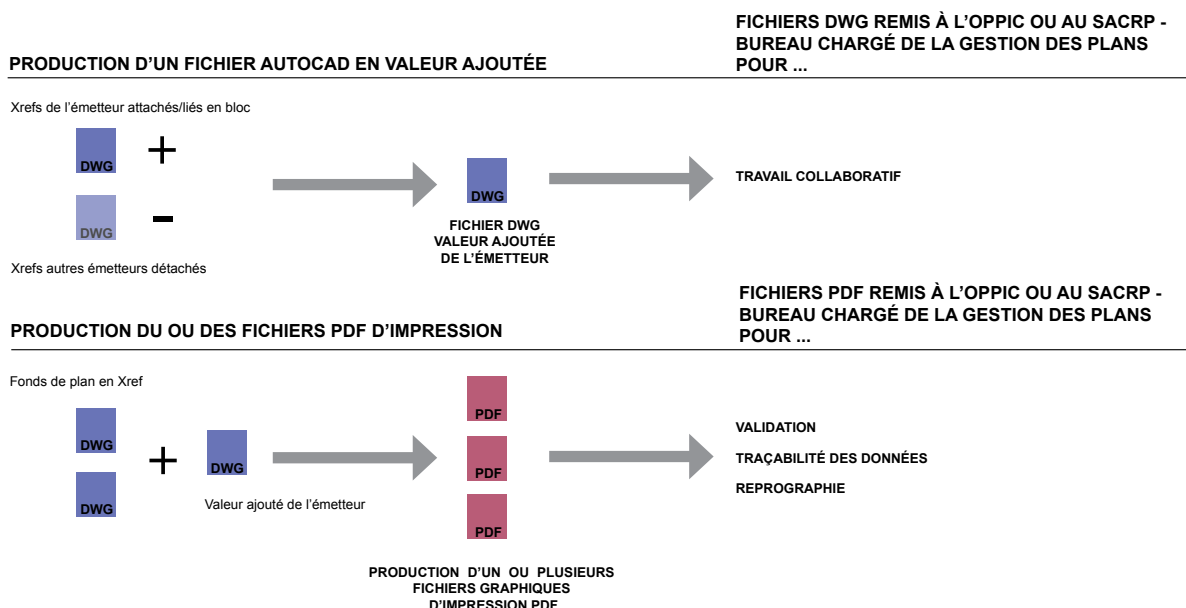
- ce sont les plans, coupes, façades au format A0, A1, ...
- un fichier PDF = un plan.

Type «multi folios» :

- ce sont les carnets de détails, les notices architecturales, ...
- un fichier PDF = une compilation de plusieurs pages.

7.2.3 Relation entre fichiers Autocad superposables et fichiers graphiques d'impression

En fonction des phases les deux types de fichiers, «Autocad superposables» et «PDF imprimables» sont remis à l'OPPIC ou au SACRP – bureau chargé de la gestion des plans.



7.3 NORMES GRAPHIQUES

7.3.1 Système de Coordonnées Général et origine du SCU général

Le point d'origine et l'orientation du système de coordonnées général sont ceux des plans du géomètre.

Système de projection Conique Conforme (zone CC49), pour les plans.

Altimétrie dans le système NGF (Niveau Général France), pour les coupes et les façades.

7.3.2 Systèmes de Coordonnées utilisateurs (SCU)

Les émetteurs peuvent créer des SCU* (Système de coordonnées utilisateur*) particuliers explicitement nommés.

Ils doivent sauvegarder leur dessin dans le SCU général*.

7.3.3 Altimétrie des entités dessin

Toutes les entités dessin sont repérées en X et Y.

Les coordonnées Z des entités de dessin sont toujours égales à 0.

7.3.4 Unité de dessin de l'espace objet* et de l'espace papier*

L'unité de dessin pour tous les fichiers est le mètre.

Une unité de dessin dans l'espace objet et dans l'espace papier d'Autocad* = 1 mètre.

La précision est de 2 chiffres après la virgule (0.00).

L'unité angulaire est le degré décimal.

Les angles sont positifs dans le sens trigonométrique (anti-horaire) et l'axe des X pointe vers l'Est.

7.3.5 Blocs* de premier et second degré

Tous les éléments répétitifs présents dans les fichiers doivent être des entités «blocs*» (portes, fenêtres, sanitaires, mobilier,).

Bloc* de premier degré :

- il est dessiné uniquement sur le calque* "0" (zéro) ;
- les entités qui le composent (lignes, cercles, etc...) sont en couleur et type de ligne «DUCALQUE*» ou «DUBLOC*» ;
- il est inséré dans son calque de destination (exemple XXX-01-ARC-PORTE).

Bloc* de second degré :

Ce sont des blocs complexes composés d'entités et de blocs de premier degré :

- les blocs* du premier degré qui les composent sont conformes aux prescriptions ci-dessus ;
- les blocs* de second degré sont insérés dans le calque 0.

7.3.6 Règles de création des blocs*

- Le nom des blocs* doit être préfixé du code émetteur et respecter la nomenclature définie au chapitre 4.3.
- Ils sont dessinés conformément à la présente charte graphique.
- Ils sont dessinés avec le SCU général* actif.

7.3.7 Styles de texte* et polices de caractères

Les styles de texte issus de références externes attachées ne doivent pas être réutilisés dans le fichier.

Aucun texte n'est créé dans le style «Standard*» ou «Annotatif*».

7.3.8 Styles de Cotation*

Les cotes ne sont jamais forcées, ni décomposées.

Les cotes sont orientées dans le sens de lecture des plans généraux.

Aucune cote n'est créée dans le style «ISO-25» ou «Annotatif».

7.3.9 Habillage des plans

Les entités "points" d'Autocad ne doivent pas être utilisées.

Les hachures de motif "points" ou "dots" ne doivent pas être utilisées.

Les hachures ne sont pas décomposées.

7.3.10 Épaisseurs, couleurs et types de ligne

Les épaisseurs de traits dans les «propriétés de calque» ne sont pas autorisées.

Les dessins utiliseront le style de tracé dépendant des couleurs (CTB - Color Table*).

Les propriétés des entités : couleur - types de lignes - épaisseur sont celles «DUCALQUE*».

Les définitions de types de lignes utilisées sont celles contenues dans le fichier ACADISO.LIN* (à l'exclusion des types ACAD_ISOxxW100 et JIS_xx_xx).

7.3.11 Méthode d'insertion des Xrefs*

Dans le cadre d'utilisation de références externes (Xrefs*) dans les fichiers de travail, l'émetteur doit «ajouter» les Xrefs au dessin avec l'option «Lier/insérer» de la commande Xref.

Les Xrefs sont ainsi converties en «blocs» avant la diffusion pour intégration dans la base.

L'option «insérer» permet de respecter la nomenclature des entités sans préfixage du nom de la référence externe (noms des calques, noms des blocs, noms des styles ...).

Le dessin ainsi constitué est figé et autonome avec un contenu correspondant à son indice de diffusion.

Rappel : Il ne doit pas y avoir de références externes* dans les fichiers Autocad superposables et non superposables diffusés.

7.3.12 Fichier Prototype

Le fichier prototype Autocad est disponible pour servir de base à l'élaboration des plans

RP GEN – PROTO AUTOCAD – INDICE.dwg pour l'élaboration des fichiers de travail.

Voir chapitre 4.5

7.3.13 Nomenclature des CTB

Les fichiers CTB servant à l'impression des plans ont la nomenclature suivante :

Projet _couleur ou N&B_échelle de sortie.ctb :

Pour les documents généraux des Résidences Présidentielles :

RP_N&B _100.ctb

RP_couleur_100.ctb

7.3.14 Nomenclature des présentations de l'espace papier

La nomenclature des présentations doit être de la forme suivante :

PROJET_ÉCHELLE OU FORMAT_N°DE LA PRÉSENTATION

B - LES PROCÉDURES DE CRÉATION, MODIFICATION ET ÉCHANGE DES DONNÉES

1 CRÉATION ET MISE À JOUR DU RÉFÉRENTIEL

Le Référentiel Patrimonial des Résidences Présidentielles est principalement constitué de quatre ensembles de documents dont les règles d'élaboration sont différentes en fonction de leur date de création :

1.1 LE RÉFÉRENTIEL GÉOMÈTRE 2014 :

Il comprend les relevés de géomètre de l'ensemble des résidences réalisés ou mis à jour lors des campagnes de relevé de 2013 et 2014 : ces documents sont strictement conformes à l'organisation de la base de données définie dans le présent document et les fichiers sont strictement conformes à la charte graphique définie dans le présent document.

Ce Référentiel, initié en 2013 et 2014 doit évoluer dans le temps, à la suite d'interventions architecturales ou techniques sur le patrimoine.

Les modifications seront décrites dans les DOE de la maîtrise d'œuvre.

Dans un objectif de maintien de la qualité descriptive et structurelle de ce référentiel, les mises à jour seront confiées à un géomètre qui devra vérifier sur le terrain les modifications apportées lors de l'exécution des projets (à partir des DOE) et les reporter sur les fonds de plan du Référentiel géomètre 2014.

Ces évolutions seront référencées en utilisant le code indice des fichiers.

La mise en œuvre d'une GED permettra d'associer aux fichiers des données écrites indiquant les dates et l'objet des modifications.

1.2 LE RÉFÉRENTIEL DES ÉTUDES ET TRAVAUX :

Il comprend les documents (plans et documents techniques) des projets architecturaux ou techniques réalisés sur les Résidences Présidentielles. Ces documents élaborés par les prestataires de l'OPPIC ou des RP doivent également être conformes aux prescriptions du présent document.

Les mise à jour de cette base seront assurées par le gestionnaire de la base de données SACRP (voir chapitre 3.1 : rôle du gestionnaire)

1.3 LES ÉTUDES HISTORIQUES ET DOCUMENTAIRES :

Ces documents antérieurs à ma mise en œuvre du Référentiel Patrimonial sont stockés dans la base, toute nouvelle étude devra elle aussi être conforme.

1.4 LES ARCHIVES :

Tous les documents sous forme informatisée antérieurs à la mise en place du référentiel Patrimonial. Les documents sont stockés dans la base "en l'état" pour information.

2 ORGANISATION DE LA BASE DE DONNÉES DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL

2.1 LE RÉFÉRENTIEL GÉOMÈTRE 2014

Le Référentiel géomètre 2014 est constitué d'un ensemble homogène de relevés de géomètres, réalisés en 2013 et en 2014.

Ce Référentiel constitue la base de travail pour les projets des Résidences Présidentielles.

L'organisation provisoire en attente de la mise en œuvre d'une GED (Gestion Électronique de Documents) est une arborescence de type Windows composée de dossiers et de sous-dossiers.

Il y a autant de dossiers racine que de bâtiments des Résidences Présidentielles.

BÂTIMENT

- PLANS GÉNÉRAUX (situation, topo....)
- PLANS DE NIVEAUX
- COUPES
- ÉLEVATIONS

2.2 LE RÉFÉRENTIEL DES ÉTUDES ET DES TRAVAUX

Ce Référentiel contient tous les projets architecturaux ou techniques réalisés à partir de 2014. Chaque projet est identifié par un N° de projet (cf chapitre 4.3.2).

PROJET - Année_type du projet_Numéro de projet

- PHASES
 - ÉMETTEURS
 - DOCUMENTS GRAPHIQUES
 - DOCUMENTS TECHNIQUES
 - DOCUMENTS DE PRÉSENTATION

2.3 LE RÉFÉRENTIEL DES ÉTUDES HISTORIQUES ET DOCUMENTAIRE

Ce référentiel contient l'ensemble des études historiques et documentaires réalisées à partir de 2014. Chaque étude est identifiée par un N° de projet.

PROJET - Année_H_Numéro de projet

3 GESTION DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES

3.1 LE GESTIONNAIRE DE LA BASE DE DONNÉES :

Afin de garder la qualité initiale de la base de données du Référentiel un gestionnaire a été désigné par le SACRP. Son rôle consistera à créer et à mettre à jour la base de données du Référentiel Patrimonial et à veiller à la bonne application des règles de structuration des documents.

3.1.1 Classement des données dans le Référentiel Patrimonial

- Collecte des données à intégrer dans le Référentiel Patrimonial
- Dépôt ou mise à jour des documents dans la base.

3.1.2 Gestion des méthodes et contrôle qualité des données

- Remise des documents de référence aux prestataires : charte graphique, prototypes, cartouches...
- Attribution aux prestataires des numéros de projet et des codes émetteur ;
- Mise à jour des documents de référence...
- Contrôle des documents remis à l'OPPIC ou au SACRP dans le cadre des projets :
 - nomenclature des documents et des cartouches
 - structure informatique des fichiers Autocad...

3.1.3 Pilotage des intervenants

- Le pilotage des prestataires (géomètres) chargés de mettre à jour le Référentiel géomètre 2013/2014
- Pilotage des services de la Présidence dans l'utilisation et l'enrichissement du Référentiel
- Pilotage des prestataires extérieurs dans la mise en application des procédures de création et d'échange de documents.

3.1.4 Modification du Référentiel Patrimonial

Le gestionnaire de la base de données assurera les modifications liées aux informations contenues dans les plans principalement celles liées aux surfaces et aux informations des Blocs* RP_LOCAL

Il pilotera les modifications faites sur les plans, coupes et façades à l'issue de travaux (ces modifications seront obligatoirement réalisées par un géomètre).

3.1.5 Administrateur de la GED

Il sera l'administrateur de la GED, à sa mise en place.

3.2 RÔLE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTENCE DANS LA CRÉATION ET LA GESTION DU RÉFÉRENTIEL :

Les différents services de la Présidence gèrent des données techniques sur les bâtiments - plan des réseaux ou plans techniques dans les domaines suivants :

- électricité (CFA, CFO, Informatique, Sureté),
- eau, évacuations,
- CVC,
- ...

Ces données devront être intégrées au Référentiel Patrimonial, en respectant les règles d'organisation et de structuration contenues dans le présent document. Cette intégration pourra être réalisée à partir de relevés de données techniques réalisés lors de travaux sur les bâtiment, et/ou de données remises par les prestataires de maintenance.

4 ÉCHANGE DE DONNÉES

4.1 PROCESSUS DES ÉCHANGES

Les échanges de documents informatisés devront être conformes aux procédures définies par le commandement militaire.

4.2 DONNÉES ÉCHANGÉES

4.2.1 Mise à disposition par l'OPPIC ou le SACRP des documents aux prestataires

Les documents nécessaires à la réalisation des études et travaux sur le patrimoine seront extraits du Référentiel Patrimonial et mis à disposition des prestataires.

Ces documents comprendront dans un premier temps les fonds de plan de géomètre réalisés en 2013 et 2014 qui sont conformes à la structure et aux normes décrites dans le présent document.

D'autres documents plus anciens (études techniques ou architecturales, DOE d'ouvrages réalisés ...) pourront également être mis à disposition, pour information des prestataires. Ces documents ne sont pas conformes aux prescription du présent document et ne devront pas être utilisés pour les rendus postérieurs qui doivent être en tout point conforme aux prescription du présent document.

4.2.2 Documents remis par les prestataires à l'OPPIC

En fonction des phases concernées, les prestataires devront remettre à au maître d'ouvrage et/ou au maître d'œuvre, les documents suivants, au format PDF et au format Autocad :

PHASES ÉTUDES : ESQUISSE, APS, APD, DCE, PRO

Type de document	Autocad superposable	Autocad non superposable	Format natif Excel - Word	PDF
Documents généraux				
Notes de présentation				x
Notices architecturales				x
Notices techniques				x
Documents graphiques				x
Plans des niveaux				x
Coupes, façades				x
Détails, schéma, carnets				x
Autres documents				
Documents administratifs				x
Listes des documents de la phase				x

PHASE DOE : Dossier des Ouvrages Exécutés

Type de document	Autocad superposable	Autocad non superposable	Format natif Excel - Word	PDF
Documents graphiques				
Plans des niveaux	x			x
Coupes, façades	x			x
Détails, schéma, carnets		x		x
Plans de fabrication		x		x
Relevés	x			x
Plans de nomenclature	x			x
Documents techniques				
Listes de Nomenclatures			x	x
Notes de calcul				x
Documentation technique				x
PV d'essais				x
Notices diverses				x
Notices d'exploitation				x
Autres documents				
Listes prévisionnelles de documents.			x	x
Notes de présentation				x

4.3 RÈGLES D'ÉLABORATION DES DOE INFORMATISÉS

4.3.1 Contenu des DOE

Les maîtrises d'œuvre, entreprises et prestataires de service, doivent remettre au maître d'ouvrage, dans le cadre de leur mission DOE :

- une liste de toutes les pièces contenues dans le DOE. Cette liste au format Excel doit contenir les informations suivantes :
 - le titre du document ;
 - la codification du fichier correspondant conforme à la nomenclature des RP ;
 - la date du document (=date de remise du DOE) ;
 - les informations de classement du document : dossier/sous dossier...
- les documents définis dans le tableau ci-dessus au format (s) prescrit.

4.3.2 Principe de remise des DOE informatisés

- Les DOE validés par la maîtrise d'œuvre doivent être remis au maître d'ouvrage.
- Un contrôle de la conformité informatique des documents sera effectué par le gestionnaire de la base de données et le résultat du contrôle sera communiqué à l'entreprise pour correction.

4.3.3 Équivalence documents papier / documents informatiques

- Les documents remis à la maîtrise d'ouvrage sous forme papier et les documents remis sous forme informatisée doivent être équivalents : même nomenclature : émetteurs, phase, indice ...
- A chaque document A (DWG) correspond le ou les équivalents en I (PDF).

4.3.4 Respect de l'organisation des données du Référentiel Patrimonial et de la charte graphique

L'ensemble des documents remis sous forme informatisée, doit respecter en tous points : organisation et nomenclature, structure des fichiers Autocad les règles décrites dans le présent document chapitre A "Organisation du Référentiel Patrimonial.

**RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL
DES RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES**

CAHIER DES CHARGES DE
L'ORGANISATION DES DONNÉES INFORMATISÉES ET DES ÉCHANGES DE DOCUMENTS
DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL
ANNEXES



A - L'ORGANISATION DU RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL

C - ANNEXES	3
1. ANNEXE 1 : LISTE DES CALQUES DOMAINE 00 ET 01 GÉOMÈTRE.....	4
2. ANNEXE 2 : LISTE DES BLOCS	6
3. ANNEXE 3 : LISTE DES BÂTIMENTS ET DES ZONES.....	7
4. ANNEXE 4 : LISTE DES FICHIERS DE GÉOMÈTRE PAR BÂTIMENT	8
5. ANNEXE 5 : CARTOUCHE	9
6. ANNEXE 6 : LISTE DES CODES ENTRANTS DANS LA NOMENCLATURE DES FICHIERS	10

C - ANNEXES

1. ANNEXE 1 : LISTE DES CALQUES DOMAINE 00 ET 01 GÉOMÈTRE

OPPIC - RP - Liste des calques des domaines 00 (tous domaines) et 01 (GEOMETRE)

mise à jour le 18/03/04

Type d'entité :
A Axe
V Vu
C Caché (en dessous ou derrière)
P Projection (au dessus)
T Texte
D Dimension, cote
H Hachure
- les calques sans type d'entité notés sont des entités coupées

LOT	GROUPE	CALQUE	DÉTAIL DU CONTENU	NOM DU CALQUE	TYPE DE LIGNE	COULEUR
00 - Tous les domaines (mise en page Espace Papier, cadres et cartouches)						
CA - Cartouche						
		CA-CADRE	Cadre format papier	XXX-00-CA-CADRE	CONTINUOUS	1
		CA-CARTOUCHE	Bloc cartouche avec attributs	XXX-00-CA-CARTOUCHE	CONTINUOUS	7
		CA-LOGO	Logo en vectoriel ou objet OLE	XXX-00-CA-LOGO	CONTINUOUS	253
		CA-TEXTE	Texte cartouche	XXX-00-CA-TEXTE	CONTINUOUS	7
		CA-IMAGE	Image cartouche	XXX-00-CA-IMAGE	CONTINUOUS	7
		CA-FEN	Fenêtre Espace Papier	XXX-00-CA-FEN	CONTINUOUS	103
		CA-DELIM	Délimitation fenêtre Espace Papier	XXX-00-CA-DELIM	CONTINUOUS	103
XR - Références externes et blocs						
		XR-INSERT	Insertion Xref ou bloc ou Image raster	XXX-00-XREF	CONTINUOUS	110
		XR-DELIM	Délimitation XREF ou Image raster	XXX-00-XREF-DELIM	CONTINUOUS	110
01 - Général						
GEO- Géomètre						
CI - Circulation						
		CI-ASCENSEUR	Ascenseur	XXX-01-GEO-CI-ASCENSEUR	CONTINUOUS	24
		CI-ASCENSEUR-T	Ascenseurs - Texte	XXX-01-GEO-CI-ASCENSEUR-T	CONTINUOUS	124
		CI-ESCALIER	Escalier	XXX-01-GEO-CI-ESCALIER	CONTINUOUS	7
		CI-ESCALIER-T	Escaliers - Texte	XXX-01-GEO-CI-ESCALIER-T	CONTINUOUS	123
		CI-PASSERELLE	Passerelle	XXX-01-GEO-CI-PASSERELLE	CONTINUOUS	23
		CI-RAMPE	Rampe	XXX-01-GEO-CI-RAMPE	CACHE2	21
		CI-RAMPE-T	Rampes - Texte	XXX-01-GEO-CI-RAMPE	CONTINUOUS	21
CL - Cloisons						
		CL-C	Cloison cachée	XXX-01-GEO-CL-C	CACHE	109
		CL-P	Cloison en projection	XXX-01-GEO-CL-P	CACHE2	7
		CL-V	Cloison vue	XXX-01-GEO-CL-V	CONTINUOUS	163
		CL-AMOVIBLE	Cloison amovible	XXX-01-GEO-CL-AMOVIBLE	CONTINUOUS	124
		CL-HABILLAGE	Cloison habillage	XXX-01-GEO-CL-HABILLAGE	CONTINUOUS	123
		CL-ISOLATION	Cloison isolation	XXX-01-GEO-CL-ISOLATION	CONTINUOUS	111
		CL-PLEINE	Cloison pleine	XXX-01-GEO-CL-PLEINE	CONTINUOUS	2
		CL-VITREE	Cloison vitrée	XXX-01-GEO-CL-VITREE	CONTINUOUS	114
		CL-FAUX PLAFOND	Faux-plafond	XXX-01-GEO-CL-FAUX-PLAFOND	CACHE	17
CO - Cotation générale						
		CO-HSP-050	Hauteur sous plafond au 1/50	XXX-01-GEO-CO-HSP-50	CONTINUOUS	35
		CO-HSP-100	Hauteur sous plafond au 1/100	XXX-01-GEO-CO-HSP-100	CONTINUOUS	94
		CO-NIV-050	Cote Niveau 1/50	XXX-01-GEO-CO-NIV-50	CONTINUOUS	35
		CO-NIV-100	Cote Niveau 1/100	XXX-01-GEO-CO-NIV-100	CONTINUOUS	35
		CO-D500	Cotes 1/500	XXX-01-GEO-CO-D500	CONTINUOUS	35
		CO-D100	Cotes 1/100	XXX-01-GEO-CO-D100	CONTINUOUS	211
		CO-D050	Cotes 1/50	XXX-01-GEO-CO-D50	CONTINUOUS	35
		CO-D020	Cotes 1/20	XXX-01-GEO-CO-D20	CONTINUOUS	35
		CO-D010	Cotes 1/10	XXX-01-GEO-CO-D10	CONTINUOUS	35
		CO-SURF	Surface (valeur numérique)	XXX-01-GEO-CO-SURF	CONTINUOUS	123
		CO-SURF-CONTOUR	Surface - polyligne de contour	XXX-01-GEO-CO-SURF-CONTOUR	CONTINUOUS	123
GR - Graphique, habillage						
		GR-AXE1	Axes principaux	XXX-01-GEO-GR-AXE1	AXES	20
		GR-AXE2	Axes secondaires	XXX-01-GEO-GR-AXE2	AXES2	11
		GR-AXE-COUPÉ	Axes des coupes	XXX-01-GEO-GR-AXE-COUPÉ	AXES2	10
		GR-CACHE1	Divers en "cache 1"	XXX-01-GEO-GR-CACHE1	CACHE	115
		GR-CACHE2	Divers en "cache 2"	XXX-01-GEO-GR-CACHE2	CACHE2	8
		GR-SYMBOLE	Echelle, nord, symboles...	XXX-01-GEO-GR-SYMBOLE	CONTINUOUS	7
		GR-PERSON	Personnages	XXX-01-GEO-GR-PERSON	CONTINUOUS	123
		GR-HANDI	Symboles handicapés, rayons, ...	XXX-01-GEO-GR-HANDI	CONTINUOUS	123
		GR-H252	Hachure solide couleur 252	XXX-01-GEO-GR-H252	CONTINUOUS	252
		GR-H253	Hachure solide couleur 253	XXX-01-GEO-GR-H253	CONTINUOUS	253
		GR-H254	Hachure solide couleur 254	XXX-01-GEO-GR-H254	CONTINUOUS	254
		GR-H169	Hachure solide couleur 169	XXX-01-GEO-GR-H169	CONTINUOUS	169
		GR-H	Motif hachure	XXX-01-GEO-GR-H	CONTINUOUS	14
GO - Gros Oeuvre						
		GO-EXISTANT	Gros œuvre existant (coupé)	XXX-01-GEO-GO-EXISTANT	CONTINUOUS	62
		GO-EXISTANT-V	Gros œuvre existant vu	XXX-01-GEO-GO-EXISTANT-V	CONTINUOUS	52
		GO-EXISTANT-P	Gros œuvre existant en projection	XXX-01-GEO-GO-EXISTANT-P	CACHE	22
		GO	Gros œuvre (coupé)	XXX-01-GEO-GO	CONTINUOUS	6
		GO-V	Gros œuvre vu	XXX-01-GEO-GO-V	CONTINUOUS	50
		GO-P	Gros œuvre en projection	XXX-01-GEO-GO-P	CACHE	21
		GO-MACONNERIE	Gros œuvre en maçonnerie (coupé)	XXX-01-GEO-GO-MACONNERIE	CONTINUOUS	5
		GO-MACONNERIE-V	Gros œuvre en maçonnerie vu	XXX-01-GEO-GO-MACONNERIE-V	CONTINUOUS	3
		GO-MACONNERIE-P	Gros œuvre en maçonnerie en projection	XXX-01-GEO-GO-MACONNERIE-P	CACHE2	2
		GO-FAUXPLAFOND	Faux plafond	XXX-01-GEO-GO-FAUXPLAFOND	CONTINUOUS	17
		GO-FAUXPLANCHER	Faux plancher	XXX-01-GEO-GO-FAUXPLANCHER	CONTINUOUS	7
ME - Menuiserie bois et métal						
		ME-BARREAUDAGE	Barreau, garde-corps	XXX-01-GEO-ME-BARREAUDAGE	CONTINUOUS	252
		ME-FENETRE	Fenêtre	XXX-01-GEO-ME-FENETRE	CONTINUOUS	42
		ME-FENETRE-OUVRANT	Partie ouvrante des fenêtres	XXX-01-GEO-ME-FENETRE-OUVRANT	CONTINUOUS	42
		ME-FENETRE-T	Fenêtres - Texte	XXX-01-GEO-ME-FENETRE-T	CONTINUOUS	136
		ME-LINTEAU	Linteau	XXX-01-GEO-ME-LINTEAU	CACHE	22
		ME-PORTE	Porte	XXX-01-GEO-ME-PORTE	CONTINUOUS	251
		ME-PORTE-T	Portes - Texte	XXX-01-GEO-ME-PORTE-T	CONTINUOUS	22
		ME-TRAPPE-P	Trappe en projection	XXX-01-GEO-ME-TRAPPE-P	CACHE2	8
		ME-TRAPPE-V	Trappe vue	XXX-01-GEO-ME-TRAPPE-V	CONTINUOUS	8
		ME-VERRIERE-C	Verrière cachée	XXX-01-GEO-ME-VERRIERE-C	CACHE	139
		ME-VERRIERE-P	Verrière en projection	XXX-01-GEO-ME-VERRIERE-P	CACHE2	136
		ME-VERRIERE-V	Verrière vue	XXX-01-GEO-ME-VERRIERE-V	CONTINUOUS	136
MO - Mobilier						
		MO-INTERIEUR	Mobilier intérieur	XXX-01-GEO-MO-INTERIEUR	CONTINUOUS	27

RD - Réseaux Diverss, Equipement				
RD-CANIVEAU	Caniveau (à câbles, ...)	XXX-01-GEO-RD-CANIVEAU	CONTINUOUS	60
RD-CHAUFFAGE	Equipement de chauffage	XXX-01-GEO-RD-CHAUFFAGE	CONTINUOUS	14
RD-CHAUFFAGE-T	Chauffage - Texte	XXX-01-GEO-RD-CHAUFFAGE-T	CONTINUOUS	7
RD-ELEC	Equipement électrique	XXX-01-GEO-RD-ELEC	CONTINUOUS	7
RD-ELEC-T	Equipement électrique - Texte	XXX-01-GEO-RD-ELEC-T	CONTINUOUS	94
RD-EQUIP	Equipement divers	XXX-01-GEO-RD-EQUIP	CONTINUOUS	3
RD-EQUIP-P	Equipement en projection	XXX-01-GEO-RD-EQUIP-P	CACHE2	8
RD-EQUIP-H	Equipement Hachure	XXX-01-GEO-RD-EQUIP-H	CONTINUOUS	73
RD-EQUIP-T	Equipement divers - Texte	XXX-01-GEO-RD-EQUIP-T	CONTINUOUS	94
RD-GAINE	Gaine	XXX-01-GEO-RD-GAINE	CONTINUOUS	5
RD-GAINE-C	Gaine cachée	XXX-01-GEO-RD-GAINE-C	CACHE	251
RD-GAINE-P	Gaine en projection	XXX-01-GEO-RD-GAINE-P	CACHE2	8
RD-ECLAIRAGE	Eclairage	XXX-01-GEO-RD-ECLAIRAGE	CONTINUOUS	112
RD-ECLAIRAGE-P	Eclairage en projection	XXX-01-GEO-RD-ECLAIRAGE-P	CACHE2	112
RD-SANITAIRE	wc, lavabos, baignoires, douches ...	XXX-01-GEO-RD-SANITAIRE	CONTINUOUS	127
RD-CHENEAU	Cheneau toitures	XXX-01-GEO-RD-CHENEAU	CONTINUOUS	127
RD-EAU	Bouche, fontaine...	XXX-01-GEO-RD-EAU	CONTINUOUS	4
RD-GAZ	Equipement divers	XXX-01-GEO-RD-GAZ	CONTINUOUS	6
RD-PTT	Plaques, poteaux...	XXX-01-GEO-RD-PTT	CONTINUOUS	1
SO - Sol				
SO-CALPINAGE	Calpinage revêtement de sol	XXX-01-GEO-SO-CALPINAGE	CONTINUOUS	251
SO-SOL	Terrain naturel	XXX-01-GEO-SO-SOL	CONTINUOUS	blanc
SO-REVETEMENT-T	Revêtement du sol - Textes	XXX-01-GEO-SO-REVETEMENT	CONTINUOUS	251
SO-REVETEMENTPAVE	Revêtement du sol pavé	XXX-01-GEO-SO-REVETEMENTPAVE	CONTINUOUS	8
SO-REVETEMENTSTABILISE	Revêtement du sol stabilisé	XXX-01-GEO-SO-REVETEMENTSTABILISE	CONTINUOUS	53
SO-REVETEMENTTERRE	Revêtement du sol terre	XXX-01-GEO-SO-REVETEMENTTERRE	CONTINUOUS	42
ST - Structure				
ST-STRUCTURE	Structure (coupée)	XXX-01-GEO-ST-STRUCTURE	CONTINUOUS	4
ST-SUPPOSEE	Structure supposée	XXX-01-GEO-ST-SUPPOSEE	CACHE	141
ST-V	Structure vue	XXX-01-GEO-ST-V	CONTINUOUS	150
ST-C	Structure cachée	XXX-01-GEO-ST-C	CACHE	120
ST-P	Structure en projection	XXX-01-GEO-ST-P	CACHE2	123
ST-POUTRE-P	Poutre en projection	XXX-01-GEO-ST-POUTRE-P	CACHE2	173
ST-POUTRE-T	Poutres - Texte	XXX-01-GEO-ST-POUTRE-T	CONTINUOUS	123
ST-POUTRE-V	Poutre vue	XXX-01-GEO-ST-POUTRE-V	CONTINUOUS	150
ST-SOCLE	Socle (en locaux techniques)	XXX-01-GEO-ST-SOCLE	CONTINUOUS	140
ST-SOCLE-T	Socle - Texte	XXX-01-GEO-ST-SOCLE-T	CONTINUOUS	140
ST-TOIT	Toiture	XXX-01-GEO-ST-TOIT	CONTINUOUS	165
FA - Facades (éléments spécifiques aux façades)				
FA-ORNEMENT ET MODENATURE	Modénatures et ornements de façades	XXX-01-GEO-FA-MODENATURE	CONTINUOUS	7
TO - Toitures (éléments spécifiques aux toitures)				
TO-CHEMINEE	Cheminée	XXX-01-GEO-TO-CHEMINEE	CONTINUOUS	150
TO-PENTE DE TOIT	Sens des écoulements, inclinaison	XXX-01-GEO-TO-PENTE	CONTINUOUS	169
VO - Voirie				
VO-NOM-VOIE-T	Nom des rues	XXX-01-GEO-VO-NOMVOIE-T	CONTINUOUS	7
VO-NUMVOIE-T	Numéro voirie-texte	XXX-01-GEO-VO-NUMVOIE-T	CONTINUOUS	7
VO-MARQUAGE	Marquage au sol, zebra, passage piéton	XXX-01-GEO-VO-MARQUAGE	CONTINUOUS	254
VO-TROTTOIR	Trottoir	XXX-01-GEO-VO-TROTTOIR	CONTINUOUS	254
TP - Topographie				
TP-POINT	Semi de points	XXX-01-GEO-TP-POINT	CONTINUOUS	5
FO - Foncier, section cadastrale				
FO-PARCELLE	Délimitation parcelle	XXX-01-GEO-FO-PARCELLE	CONTINUOUS	6
FO-PARCELLE-T	Numéro parcelle	XXX-01-GEO-FO-PARCELLE-T	CONTINUOUS	6
FO-SECTION	Délimitation section	XXX-01-GEO-FO-SECTION	CACHE2	6
FO-SECTION-T	Numéro section	XXX-01-GEO-FO-SECTION-T	CONTINUOUS	6
FO-DELIMITATION	Délimitation terrain	XXX-01-GEO-FO-DELIMITATION	CONTINUOUS	105
TE - Textes généraux				
TX-020	Texte général 1/20	XXX-01-GEO-TX-20	CONTINUOUS	23
TX-050	Texte général 1/50	XXX-01-GEO-TX-50	CONTINUOUS	23
TX-100	Texte général 1/100	XXX-01-GEO-TX-100	CONTINUOUS	94
TX-200	Texte général 1/200	XXX-01-GEO-TX-200	CONTINUOUS	23
TX-500	Texte général 1/500	XXX-01-GEO-TX-500	CONTINUOUS	23
COD - Codification				
LC - Locaux - Façades - toitures				
LC-BLOC	Bloc avec attributs de codification	XXX-01-COD-LC-BLOC	CONTINUOUS	7
LC-POLY	Polygone contour du local	XXX-01-COD-LC-POLY	CONTINUOUS	150
LC-CODELOCAL	Code du local	XXX-01-COD-LC-CODELOCAL	CONTINUOUS	240
LC-CODEOUVRANT	Code du l'ouvrant	XXX-01-COD-LC-CODEOUVRANT	CONTINUOUS	240
LC-CODECHEMINEE	Code de la cheminée	XXX-01-COD-LC-CODECHEMINEE	CONTINUOUS	240
LC-DESIGNATION	Désignation du local	XXX-01-COD-LC-DESIGNATION	CONTINUOUS	240
LC-AFFECTATION	Affectation des locaux - Texte	XXX-01-COD-LC-AFFECTATION	CONTINUOUS	240
LC-SURF	Surface du local	XXX-01-COD-LC-SURF	CONTINUOUS	240
LC-HSP	Hauteur sous plafond	XXX-01-COD-LC-HSP	CONTINUOUS	240
LC-SOL	Nature revêtement de sol	XXX-01-COD-LC-SOL	CONTINUOUS	240
LC-INFO	Informations complémentaires locaux	XXX-01-COD-LC-INFO	CONTINUOUS	240
LC-HACHURE	Local hachure	XXX-01-COD-LC-HACH	CONTINUOUS	240
PAY - Paysage, jardins				
VE - Végétation				
VE-ARBRE	Arbre	XXX-01-PAY-VE-ARBRE	CONTINUOUS	95
VE-ARBUSTE	Arbuste	XXX-01-PAY-VE-ARBUSTE	CONTINUOUS	95
VE-BUISSONHAIE	Buisson	XXX-01-PAY-VE-BUISSONHAIE	CONTINUOUS	95
VE-PELOUSE	Délimitation des zones de pelouse	XXX-01-PAY-VE-PELOUSE	CONTINUOUS	105
VE-MASSIF	Délimitation des zones de massif	XXX-01-PAY-VE-MASSIF	CONTINUOUS	105
VE-TALUS	Talus	XXX-01-PAY-VE-TALUS	CONTINUOUS	16
VE-VEGETATION-T	Nature vegetation-texte	XXX-01-PAY-VE-VEGETATION-T	CONTINUOUS	94
MO - Mobilier, Oeuvre				
MO-MOBILIER	Mobilier extérieur : Banc, poubelle, ...	XXX-01-PAY-MO-MOBILIER	CONTINUOUS	25
MO-CLOTURE	Cloture jardinier, piquet, grilles ferronnerie	XXX-01-PAY-MO-CLOTURE	CONTINUOUS	25
MO-ŒUVRE	Œuvre...	XXX-01-PAY-MO-ŒUVRE	CONTINUOUS	126
MO-ŒUVRE-T	Œuvre-texte	XXX-01-PAY-MO-ŒUVRE-T	CONTINUOUS	126
MO-SIGNALISATION	Panneau...	XXX-01-PAY-MO-SIGNALISATION	CONTINUOUS	25
MO-STATUE	Socle statue, ...	XXX-01-PAY-MO-STATUE	CONTINUOUS	25
MJ - Maçonnerie jardin				
MJ-MURET	Muret	XXX-01-PAY-MJ-MURET	CONTINUOUS	3
MJ-ESCALIER	Escalier, emmarchement	XXX-01-PAY-MJ-ESCALIER	CONTINUOUS	23
MJ-ESCALIER-T	Escalier-texte	XXX-01-PAY-MJ-ESCALIER	CONTINUOUS	123
MJ-BASSIN	Bassin	XXX-01-PAY-MJ-BASSIN	CONTINUOUS	130
MJ-RAMPE	Rampe	XXX-01-PAY-MJ-RAMPE	CACHE2	23
MJ-RAMPE-T	Rampes - Texte	XXX-01-PAY-MJ-RAMPE	CONTINUOUS	23

2. ANNEXE 2 : LISTE DES BLOCS

OPPIC - RP - Liste des blocs des relevés de géomètre

Mise à jour le 18/03/04

NOM BLOC	DÉSIGNATION	ATTRIBUT
XXX-ABRIS-BUS	Abris bus	
XXX-ARBRE	Arbre	
XXX-ARMOIRE-DIVERS	Armoire extérieures réseau divers	
XXX-ARMOIRE-EDF	Armoire extérieures réseau EDF	
XXX-ARMOIRE-GAZ	Armoire extérieures réseau GAZ	
XXX-AVALOIR	Avaloir extérieur	
XXX-BANC-DOUBLE	Banc double	
XXX-BANC-1	Banc simple	
XXX-BAIGNOIRE	Baignoire	
XXX-BIDET	Bidet	
XXX-BORNE-LUMINEUSE	Bornes lumineuses d'éclairage public	
XXX-BOUCHE-ARROSAGE	Bouche extérieure d'arrosage	
XXX-BOUCHE-CLE-EAU	Réseau d'eau extérieur	
XXX-BOUCHE-CLE-GAZ	Réseau gaz extérieur	
XXX-BOUCHE-LAVAGE	Réseau lavage extérieur	
XXX-CANIVEAU	Caniveau extérieur	
XXX-CHATIERE-1	Chatière en toiture	
XXX-CHEVRONS	Marquage au sol	
XXX-DOUCHE	Douche	
XXX-EVIER-1	Evier type 1	
XXX-EVIER-2	Evier type 2	
XXX-FEU-TRICOLEURE	Feu tricolore pour plan masse	
XXX-FLECHE-ESCALIER	Flèche pour escalier	
XXX-FLECHE-SIGNALISATION	Flèche marquage sol voirie	
XXX-GRILLE	Grille carrée	
XXX-GRILLE-RONDE	Grille ronde	
XXX-HAUTEUR	Hauteur	oui
XXX-LAMPADAIRE	Lampadaire pour plan masse	
XXX-LAMPADAIRE-DOUBLE	Lampadaire double pour plan masse	
XXX-LAMPADAIRE-MAT	Lampadaire mat	
XXX-LAMPADAIRE-TRIPLE	Lampadaire triple pour plan masse	
XXX-LAVABO-1	Lavabo type 1	
XXX-LAVABO-2	Lavabo type 2	
XXX-LAVABO-ANGLE	Lavabo angle	oui
XXX-NIVEAU	Niveau pour coupe et façade	
XXX-PANNEAU-DROIT	Panneau droit pour plan masse	
XXX-PANNEAU-RECTANGULAIRE	Panneau rectangulaire pour plan masse	
XXX-PANNEAU-ROND	Panneau rond pour plan masse	
XXX-PLAQUE-DIVERS	Plaque de réseau extérieur non référencé	
XXX-PLAQUE-INCENDIE	Plaque de réseau extérieur incendie	
XXX-PLAQUE-PTT	Plaque de réseau extérieur PTT	
XXX-PLOT-VEHICULE	Plot pour véhicules extérieur	
XXX-POINT-COTE_G	Altimétrie plan masse	
XXX-PORTE	Porte	oui
XXX-PORTE-D	Porte droite	oui
XXX-PORTE-DOUBLE	Porte double	oui
XXX-PORTE-DOUBLE-VANTAIL	Porte a plusieurs volets	oui
XXX-PORTE-G	Porte gauche	
XXX-PORTE-OSCILLO	Porte oscillo battante	
XXX-PORTE-SIMPLE-VANTAIL	Porte simple vantail	
XXX-POUBELLE	Poubelles extérieures	
XXX-RADIATEUR	Radiateur	
XXX-TAMPON-1	Tampon type 1	
XXX-TAMPON-2	Tampon type 2	
XXX-TAMPON-3	Tampon type 3	
XXX-TOILETTE-1	Toilettes type 1	
XXX-TOILETTE-2	Toilettes type 2	
XXX-TRAPPE	Trappe divers	
XXX-URINOIR	Urinoir	
XXX-VASQUE	Vasque	
XXX-VELO-SIGNALISATION	Signalisation vélo sol extérieur	
XXX-VENTILATION	Grille de ventilation	
RP-LOCAL	Bloc information sur les locaux	oui
RP-OUVRANT	Bloc information sur les ouvrants de façade	oui
RP-TOITURE	Bloc information sur les éléments de toiture	oui

3. ANNEXE 3 : LISTE DES BÂTIMENTS ET DES ZONES

Date de mise à jour : 17 octobre 2016

RP PAL PALAIS DE L'ÉLYSÉE

EN	Ensemble
HE	Hôtel d'Evreux
AP	Aile Est de la Roseraie
AF	Aile de la salle des fêtes (Napoléon 3 - Jardin d'hiver - salle des fêtes)
AE	Aile Est
AW	Aile Ouest
GA	Pavillon Gabriel
MA	Pavillon Marigny
CH	Cour d'honneur
CE	Cour de l'Est
CO	Cour de l'Ouest
CC	Cour des Cuisines
TE	Terrasse
PA	Parc

RP MAR HÔTEL DE MARIGNY

EN	Ensemble
HP	Hôtel particulier
AN	Annexe
PG	Poste de garde
CH	Cour d'Honneur
JA	Jardins
TE	Terrasse

RP EL2 HÔTEL PARTICULIER 2 RUE DE L'ÉLYSÉE

EN	Ensemble
HP	Hôtel particulier
JA	Jardins
CI	Cour intérieure
TE	Terrasse
CA	Cour anglaise
ST	Parc de stationnement

RP EL4 HÔTEL PARTICULIER 4 RUE DE L'ÉLYSÉE

EN	Ensemble
HP	Hôtel particulier
CA	Cour anglaise

RP EL14 HÔTEL PARTICULIER 14 RUE DE L'ÉLYSÉE

EN	Ensemble
HP	Hôtel particulier
AN	Annexe (Crèche)
CA	Cour anglaise
CC	Cour couverte
CI	Cour intérieure

RP ALM PALAIS DE L'ALMA

EN	Ensemble
PH	Pavillon d'Honneur
AE	Aile Est
AW	Aile Ouest
AP	Aile de la Poste
AM	Aile de la Maréchalerie
AA	Aile des Ateliers
MG	Manège
CH	Cour d'honneur
CM	Cour Maréchalerie
CP	Cour de la poste
JM	Jardin de la Maréchalerie
TE	Terrasse
PA	Parc

RP LAN PAVILLON DE LA LANterne

EN	Ensemble
CP	Corps Principal
AE	Aile Est
AW	Aile Ouest
CH	Cour d'Honneur
HP	Hôtel Particulier (à savoir Pavillon de la Chouette)

RP GEN TOUTES LES RP

Annexe 4 : Liste des fichiers de géomètre par bâtiment

CODIFICATION GÉNÉRALE DES NIVEAUX		CODIFICATION GÉNÉRALE DES FAÇADES		CODIFICATION GÉNÉRALE DES COUPES	
S2	SOUS SOL 2	FAC-01	FAÇADE 01	CPE-01	COUPE 01
S1	SOUS SOL 1	FAC-02	FAÇADE 02	CPE-02	COUPE 02
S1a	NIVEAU INTERMEDIAIRE DU SOUS SOL 1	FAC-03	FAÇADE 03	CPE-03	COUPE 03
N0	NIVEAU 0	FAC-04	FAÇADE 04	CPE-04	COUPE 04
N0a	NIVEAU INTERMÉDIAIRE DU NIVEAU 0	FAC-05	FAÇADE 05	CPE-05	COUPE 05
N0b	NIVEAU 0 BAS	FAC-06	FAÇADE 06	CPE-06	COUPE 06
N0H	NIVEAU0 HAUT	FAC-07	FAÇADE 07	CPE-07	COUPE 07
N0Ha	NIVEAU INTERMEDIAIRE DU NIVEAU 0H	...		...	
N1	NIVEAU 1				
N1a	NIVEAU INTERMÉDIAIRE DU NIVEAU 1				
N2	NIVEAU 2				
N3	NIVEAU 3				
NT	NIVEAU TOITURE				
NE0	ENTRESOL DU NIVEAU 0				
NE1	ENTRESOL DU NIVEAU 1				
RP HÔTEL DE MARGINY - PLANS		HÔTEL DE MARGINY - FAÇADES		HÔTEL DE MARGINY - COUPES	
S1	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-S1-0000-A.dwg	FAC-01	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-01-0000-A.dwg	CPE-01	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-01-0000-A.dwg
N0B	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N0B-0000-A.dwg	FAC-02	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-02-0000-A.dwg	CPE-02	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-02-0000-A.dwg
N0Ha	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N0H-0000-A.dwg	FAC-03	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-03-0000-A.dwg	CPE-03	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-03-0000-A.dwg
N0a	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-NHa-0000-A.dwg	FAC-04	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-04-0000-A.dwg	CPE-04	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-04-0000-A.dwg
N1	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N1-0000-A.dwg	FAC-05	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-05-0000-A.dwg	CPE-05	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-05-0000-A.dwg
N2	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N2-0000-A.dwg	FAC-01	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-06-0000-A.dwg	CPE-05	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-06-0000-A.dwg
N3	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N3-0000-A.dwg	FAC-02	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-07-0000-A.dwg	CPE-05	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-07-0000-A.dwg
NT	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-NT-0000-A.dwg	FAC-03	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-08-0000-A.dwg		
		FAC-04	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-09-0000-A.dwg		
		FAC-05	RP MAR-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-10-0000-A.dwg		
PLANS COMPLEMENTAIRES FAITS PAR GEA*		TOUS LES PLANS FAITS PAR GEA ONT UN TIRET DE TROP ENTRE RP ET LE CODE BATIMENT			
S1	RP-MAR-14G00-I-GEA-000-PNI-S1-0000-A				
S2	RP-MAR-14G00-I-GEA-000-PNI-S2-0000-A				
S3	RP-MAR-14G00-I-GEA-000-PNI-S3-0000-A				
RP HÔTEL PARTICULIER 2 RUE DE L'ÉLYSÉE - PLANS		HÔTEL PARTICULIER 2 RUE DE L'ÉLYSÉE - FAÇADES		HÔTEL PARTICULIER 2 RUE DE L'ÉLYSÉE - COUPES	
S2	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-S2-0000-A.dwg	FAC-01	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-01-0000-A.dwg	CPE-01	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-01-0000-A.dwg
S1	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-S1-0000-A.dwg	FAC-02	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-02-0000-A.dwg	CPE-02	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-02-0000-A.dwg
S1a	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-S1a-0000-A.dwg	FAC-03	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-03-0000-A.dwg	CPE-03	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-03-0000-A.dwg
N0	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N0-0000-A.dwg	FAC-04	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-04-0000-A.dwg	CPE-04	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-04-0000-A.dwg
N0a	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N0a-0000-A.dwg	FAC-05	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-FAC-05-0000-A.dwg	CPE-05	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-05-0000-A.dwg
N1	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N1-0000-A.dwg			CPE-05	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-CPE-06-0000-A.dwg
N1a	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N1a-0000-A.dwg				
N2	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N2-0000-A.dwg				
N3	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-N3-0000-A.dwg				
NT	RP EL2-13G00-F-GTA-GEO-000-PNI-NT-0000-A.dwg				
RP HÔTEL PARTICULIER 4 RUE DE L'ÉLYSÉE - PLANS		HÔTEL PARTICULIER 4 RUE DE L'ÉLYSÉE - FAÇADES		HÔTEL PARTICULIER 4 RUE DE L'ÉLYSÉE - COUPES	
S1	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-PNI-S1-0000-A.dwg	de	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-FAC-01-0000-A.dwg		RP-EL4-14G00-I-GEA-000-CPE-01-0000-A.dwg
N0	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-PNI-N0-0000-A.dwg	à	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-FAC-05-0000-A.dwg		RP-EL4-14G00-I-GEA-000-CPE-02-0000-A.dwg
N1	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-PNI-N1-0000-A.dwg				
N2	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-PNI-N2-0000-A.dwg				
N3	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-PNI-N3-0000-A.dwg				
NT	RP-EL4-14G00-I-GEA-000-PNI-NT-0000-A.dwg				
RP HÔTEL PARTICULIER 14 RUE DE L'ÉLYSÉE - PLANS		HÔTEL PARTICULIER 14 RUE DE L'ÉLYSÉE - FAÇADES		HÔTEL PARTICULIER 14 RUE DE L'ÉLYSÉE - COUPES	
S1	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-PNI-S1-0000-A.dwg	de	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-FAC-01-0000-A.dwg	de	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-CPE-01-0000-A.dwg
S1a	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-PNI-S1a-0000-A.dwg	à	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-FAC-17-0000-A.dwg	à	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-CPE-04-0000-A.dwg
N0	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-PNI-N0-0000-A.dwg				
N1	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-PNI-N1-0000-A.dwg				
N2	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-PNI-N2-0000-A.dwg				
N3	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-PNI-N3-0000-A.dwg				
NT	RP-EL14-14G00-I-GEA-000-PNI-NT-0000-A.dwg				
RP PALAIS DE L'ÉLYSÉE - PLANS		PALAIS DE L'ÉLYSÉE - FAÇADES		PALAIS DE L'ÉLYSÉE COUPES	
S2	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-S2-0000-A.dwg	de	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-FAC-01-0000-A.dwg	de	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-CPE-01-0000-A.dwg
S1	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-S1-0000-A.dwg	à	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-FAC-44-0000-A.dwg	à	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-CPE-18-0000-A.dwg
S1a	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-S1a-0000-A.dwg				
N0	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N0-0000-A.dwg				
N0H	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N0H-0000-A.dwg				
N0a	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N0a-0000-A.dwg				
N1	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N1-0000-A.dwg				
N1a	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N1a-0000-A.dwg				
N2	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N2-0000-A.dwg				
N3	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N3-0000-A.dwg				
N4	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-N4-0000-A.dwg				
NT	RP-PAL-14G00-I-GEA-000-PNI-NT-0000-A.dwg				
RP PALAIS DE L'ALMA - PLANS		PALAIS DE L'ALMA - FAÇADES		PALAIS DE L'ALMA - COUPES	
PMA	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PMA-N0-0000-A.dwg				
		de	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-FAC-01-0000-A.dwg		RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-CPE-1A-0000.dwg
S1	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-S1-0000-A.dwg	à	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-FAC-44-0000-A.dwg		RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-CPE-1B-0000.dwg
N0	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-N0-0000-A.dwg			de	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-CPE-02-0000.dwg
N0a	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-N0a-0000-A.dwg			à	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-CPE-05-0000.dwg
N1	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-N1-0000-A.dwg				
N2	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-N2-0000-A.dwg				
N3	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-N3-0000-A.dwg				
N4	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-N4-0000-A.dwg				
NT	RP ALM-14G00-F-CCF-GEO-000-PNI-NT-0000-A.dwg				
RP PAVILLON DE LA LANTERNE - PLANS		PAVILLON DE LA LANTERNE - FAÇADES		PAVILLON DE LA LANTERNE - COUPES	
PMA	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-PMA-00-0000-A.dwg	FAC-01	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-01-0000-A.dwg	CPE-01	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-COU-01-0000-A.dwg
S1	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-PNI-S1-0000-A.dwg	FAC-02	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-02-0000-A.dwg	CPE-02	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-COU-02-0000-A.dwg
N0	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-PNI-N0-0000-A.dwg	FAC-03	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-03-0000-A.dwg		
N1	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-PNI-N1-0000-A.dwg	FAC-04	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-04-0000-A.dwg		
NC	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-PNI-NC-0000-A.dwg	FAC-05	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-05-0000-A.dwg		
NT	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-PNI-NT-0000-A.dwg	FAC-06	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-06-0000-A.dwg		
		FAC-07	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-07-0000-A.dwg		
		FAC-08	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-08-0000-A.dwg		
		FAC-09	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-09-0000-A.dwg		
		FAC-10	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-10-0000-A.dwg		
		FAC-11	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-11-0000-A.dwg		
		FAC-12	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-12-0000-A.dwg		
		FAC-13	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-13-0000-A.dwg		
		FAC-14	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-14-0000-A.dwg		
		FAC-15	RP LAN-15G00-F-BLO-GEO-000-FAC-15-0000-A.dwg		

4. ANNEXE 5 : CARTOUCHE

**l'Opérateur
du patrimoine
et des projets
immobiliers
de la Culture**

Maîtrise d'ouvrage
OPPIC
Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture
30 rue du Château des Rentiers
CS 61336
75647 PARIS Cedex 13
tél. : 01.48.97.78.00

RP EL2

HÔTEL DU BARON HIRSCH

Adresse **2, rue de l'Elysée**
75008 PARIS

Opération **RELEVÉS DES BÂTIMENTS**

Sous Opération **RELEVÉS DES INTÉRIEURS**

Plan dressé par

CABINET GTA
Géomètre Experts Topographes Associés
152, rue de Picpus - 75012 PARIS
S.A. inscrite à l'O.G.E. sous le n°99.301
Tél : 01.43.43.56.29
Fax: 01.43.42.10.44
Email: contact@cabinet-gta.fr



FACADE COTE JARDIN (SUD)

ÉTAT EXISTANT

Échelle **1/50e**

Date **12/03/2014**

Code

BATIMENT	CODE PROJET	FAMILLE	ÉMETTEUR	SPECIALITE / LOT	PHASE	TYPE	NIVEAU/NUMERO	N° D'ORDRE	INDICE
RP EL2	13G00	I	GTA	GEO	000	FAC	02	0001	A

5. ANNEXE 6 : LISTE DES CODES ENTRANTS DANS LA NOMENCLATURE DES FICHIERS

Mise à jour : 17 octobre 2016

Famille documentaire	Code	Spécialités / Lots	Code
Documents graphiques		Spécialités	
Document autocad superposable	S	Architecture	ARC
Document autocad non superposable	A	Bureau d'étude technique	BET
Document graphique d'impression	I	Codification des locaux et objets	COD
Pièces écrites et techniques	E	Diagnostic Amiante Plomb	DAP
		Gestion Electronique des Documents	GED
		Géomètre	GEO
		Mobilier	MOB
		Ordonancement Pilotage Coordination	OPC
		Paysagiste, jardins	PAY
		Sécurité	SEC
		Signalétique	SIG
		Sureté	SUR
		Tous Corps d'État	TCE
		Lots	
			XXX
Type de document	Code		
Documents graphiques			
Plan de situation	PST		
Plan masse	PMA		
Plan topographique	PTO		
Plan de niveau	PNI		
Plan de division	PDI		
Plan de repérage	PDR		
Plan d'implantation des réseaux	PRX		
Plan d'implantation des terminaux	PTX		
Coupe	CPE		
Façade	FAC		
Carnet de détail	CDD		
Documents techniques			
Étude	ETD		
Notice technique	NTE		
Note de calcul	NDC		
Diagnostic Technique Amiante	DTA		
Tableau de surfaces	SUR		
Schéma	SCH		
Synoptique	SYN		
Phase	Code		
Non lié à une phase	000		
Programme	PRG		
Faisabilité	FAI		
Esquisse	ESQ		
Concours	CNC		
Permis de Construire	PDC		
Permis de Démolir	PDD		
Avant Projet Sommaire	APS		
Avant Projet Définitif	APD		
Projet	PRO		
Direction de l'exécution des travaux	DET		
Exécution	EXE		
Dossier Marché	MAR		
Réception	REC		
Dossier Ouvrages Exécutés	DOE		
Garantie parfait achèvement	GPA		